L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI, 7 AVRIL 1882.

## Spectacles, Bals, &c.

### Académie de Musique.

SUCCES ASSURE DE LA

### Troupe Anglaise d'Opéra Comique

DE CHAS. E. FORD.

Vendredi..Olivette.
Samedi, à la matinée..Billee Taylor.
Samedi soir..La Mascotte.
Dimanche, 9 avril..The Musketeers.
Lundi et mardi..Patience.
Mercredi, à la matinée..Olivette.
A l'étude..Le dernier opéra-comique de Lecocq—Manola, ou le jour et la nuit.
7 avril—

### Foire au Profit

DE L'EGLISE ST-MAURICE, AUX CASERNES JACKSON, 13, 14, 15 et 16 avril 1882. Sous les auspices d'un Comité de Dames. Prix du billet, 25 cts; bon pour les 4 jours.

Comité des Dames.

[illegible]

Comité d'Arrangements.

Major Kelly, Col Warner, Maj R T Beauregard, A Daronneau, [illegible]
26 mars—

### JARDIN DE WENGER.

Nos 11 et 13 rue Bourbon. TOUS LES SOIRS,

Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Américaines,

Sous la direction du Prof. Albert Brehert, avec Mlle Emma Kissel, solo violoniste.

Programme nouveau chaque soir. Matinée le Dimanche.

Quatre chambres [illegible]

Les meilleurs vins, liqueurs et bière et un lunch froid seront servis à toute heure.
7 oct—6m

# Pianos Pleyel

FABRIQUÉS PAR PLEYEL, WOLFF & CIE, DE PARIS.

Vendus exclusivement par

# Louis Grunewald

127 RUE DU CANAL ET 18 RUE BARONNE.

Les Pianos Pleyel, renommés dans le monde entier, sont connus du public depuis plus de cinquante ans, et durant cette longue période ils ont prouvé qu'ils étaient les plus durables, les plus économiques et les favoris de tous les pianos pour tous ceux qui apprécient les mérites réels d'un instrument de premier ordre.

Les véritables Pianos Pleyel sont importés exclusivement par L. GRUNEWALD, le seul agent général autorisé aux Etats-Unis.

Chaque Piano est accompagné d'un certificat original des fabricants, et aucun n'est véritable sans ce certificat. Soyez en garde contre les imitations, et si vous voulez acheter le véritable Piano Pleyel, allez au magasin de musique de Grunewald, où ils vous seront offerts aux prix les plus réduits et aux conditions les plus faciles.

Nouveaux arrivages par tous les navires français. Venez voir mon stock et le juger par vous-mêmes.

LOUIS GRUNEWALD, 127 CANAL et 18 BARONNE.
21 sept—1an

# Beaux Chapeaux

POUR

## Dames, Demoiselles Et Enfants.

# Mme C. SAMSON.

150 RUE CANAL.

LES DERNIERS GENRES. LE PLUS GRAND ASSORTIMENT ET LES PRIX LES PLUS BAS.
18 fev—au 30 av

## DRS S. & D. DAVIESON,

7 - - rue des Remparts - - 7

NLLE-ORLEANS, LNE.

## Dr David Davieson,

M. R. C. S. LONDRES, M. D. GIESSEN, NEW YORK.

Auteur du "Practical Observations on Nervous Debility", "Essay on Marriage", etc. Conférencier sur l'Anatomie, la Physiologie, etc., au Musée d'Anatomie de l'Etat du Missouri, St-Louis, Mo., désire annoncer aux citoyens de la Nlle-Orléans et des environs qu'on peut le consulter jusqu'au 30 avril prochain, à son salon,

7 RUE DES REMPARTS, entre Canal et Douane.

Tous les jours de 10 a m à 3 p m et le soir de 6 à 8 heures.

Le Dr DAVIESON ayant adopté comme spécialité le traitement et la cure des

MALADIES DE NERFS

a consacré des années à l'étude et aux recherches de cette branche de la science médicale qui a trait plus particulièrement aux maux causés par les folies ou les indiscrétions de la jeunesse [illegible]

SOULAGEMENT A TOUS CEUX QUI SOUFFRENT

[illegible]

TRAITEMENTS PAR CORRESPONDANCE

[illegible]

Le Dr DAVIESON peut être consulté au No 7 de la rue des Remparts, entre Canal et Douane, à la Nlle-Orléans, jusqu'au 30 avril, après quoi, son adresse sera au No 1707 rue Olive, à St-Louis, où il est domicilié depuis nombre d'années.

Heures de consultation à son bureau: de 10 heures a m à 3 heures p. m. et de 6 à 8 heures p m. Le dimanche de 10 heures a m à 3 heures p m seulement.
19 av—au 30 avril

---

SPECTACLES BALS, &c.

Au profit des Orphelins de l'Immaculée Conception, SOUS LA DIRECTION DES SŒURS MARIANITES DE STE-CROIX.

Grand Festival Musical et Dramatique, donné à la Salle de l'Opéra Française, rue Bourbon, LE 15 AVRIL A MIDI, ET LE MEME JOUR A 7 HEURES DU SOIR. Programme Riche et Varié.

LE MARTYRE DE STE-CÉCILE, Drame en 4 actes, qui se terminera par un grand tableau.

Par [illegible] d'élite de professeurs et d'amateurs de cette ville, qui ont généreusement offert leur concours.

Grand intermède musical avant le 1er acte et entre chacun des autres actes.

Prix d'entrée: 50 cents.

On peut se procurer des billets dans tous les établissements et magasins catholiques, chez M. L. Grunewald et autres magasins de musique.

Les Souscripteurs et bienfaiteurs de l'Institution:

Messieurs: [illegible]

Le magnifique tableau dont M. Grunewald a fait don à l'établissement sera mis en loterie à cette occasion.

Le département des rafraîchissements est confié aux soins infatigables de Mme Blakey et de Mlle F. Malone.
2 avril au 15—

## Amusements! Amusements!

Sixième exhibition pyrotechnique annuelle—Bal et concert-promenade —PAR LA—

Société de Bienfaisance des

## FILS DE LA LOUISIANE,

Le Dimanche de Pâques, 9 avril 1882, AUX FAIR GROUNDS,

COMITÉ D'ORGANISATION

[illegible]

JEUX.

1. Course de Poney.—Un mille. Entrée gratuite. Prix, $10. Trois ou quatre poneys courront.
2. Course de Poneys de moins de 14 mains de hauteur, attelés à de légers wagons. Deux milles sur trois. Entrée, $2.50. Prix, $10. Il y aura deux attelages ou davantage.
3. Course de charrettes à lait. Entrée gratuite. Prix, $5. Deux charrettes, ou plus, courront.
4. Course de Mulets. Un mille. Entrée gratuite. Prix, $5. Trois mulets ou plus courront.
5. Course à pied. 100 yardes. Tout le monde peut concourir. Prix, $2.50.

Programme du feu d'artifice.

1—La Bienvenue à nos hôtes.
2—Gloire du matin.
3—Nœud d'amour.
4—Croix de diamant.
5—Eventail tournant.
6—Tableau [illegible]
7—Ecusson des Etats-Unis.
8—Fontaine féerique.
9—Etoile tournante magique.
10—Cercles tournants, avec changements à vue.
11—Pyramide de Napoléon.
12—Médaillon de Washington.
13—La Roue de Catherine.
14—Diamants tournants.
15—Soleil Persan.
16—Kaléidoscope.
17—1856—25e anniversaire—1882.
18—Honneur.
19—Pièce finale (avril 1882).
20—Grand Bouquet (100 fusées).

Les dames, pour être admises doivent être invitées.

On peut obtenir des invitations en s'adressant aux membres suivants: [illegible]

PRIX D'ENTRÉE.........50 Cts.
8 avril—

# VETEMENTS

—DE—

## PRINTEMPS

—CHEZ—

# GODCHAUX,

## 81 & 83 RUE CANAL.

## Quartier-Général

—DES—

Jeunes garçons et des enfants pour les Vêtements.

Plus de 75 coupes nouvelles et spéciales Comprenant nombre de patrons nouveaux qui n'ont jamais été montrés en aucun endroit, et qui ne se peuvent trouver nulle part ailleurs en ville.

Notre assortiment de vêtements pour messieurs et jeunes gens n'a jamais été plus complet que cette saison, et ne pourrait être surpassé au point de vue de l'élégance et de la variété.

Beau stock d'assortiment de Linge fait sur commande.

Nous offrons un assortiment choisi avec soin des dernières et meilleures étoffes américaines et européennes.

Il est fait une spécialité de la vente de beaux articles de toilette.

LÉON GODCHAUX, 81 et 83 rue du Canal.
2 mars—MJ D

## CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX 92 RUE ROYALE. Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

[illegible]

Nelle-Orléans, le 1er avril 1882.
Le Consul de France,
Vicomte PAUL D'ABZAC.
1 avril—

## C. ROUYER,

Coin Chartres et Conti, N. O., Galvaniseur, Bijoutier, Horloger et Opticien.

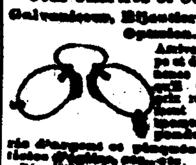

Arrivant d'Europe et du Nord, [illegible]

Achat de vieil or et vieil argent. [illegible]

LE

## BITTER MALAKOFF

A remporté seule médaille à l'Exposition de Paris en 1878.

ALPH. WALL, Seul propriétaire, 56 rue Conti.
1 oct—1an

---

NOUVEAU

# JOCKEY CLUB

—DE LA—

# LOUISIANE.

## COURSES DE PRINTEMPS, 1882,

COMMENÇANT

Le Mardi, 11 Avril 1882.

Premier course—Course à la claie—$200 de prix; $150 au premier arrivant; $50 au second. Parties liées d'un mille; quatre claies.

Seconde course—"Pickwick stakes"; pour chevaux de trois ans; entrée $25 p p; $350 ajoutées; $300 au premier arrivant; $50 au second.

1. Geo. W. Wintz, gr f. Anglia, par Virgil, dam Lag.
2. Geo. W. Wintz, b. f. Mamie W., par King Lear, dam Mermet.
3. Applegate Bros., ch. f. Lizzie McWhirter, par Enquirer, dam Ontario.
4. M. Mahoney & Bro., ch. c. Lute Fogle, par Longfellow, dam Ida Kinkey.
5. John Grayer, ch. g. Warrington, par War Dance, dam Mamie F.
6. T. W. Hammond, ch. c. P. Line, par Pat Malloy, dam Mary L.
7. Wm. Lakeland, ch. c Babcock, par Buckden, dam Ethel Sprague.
8. H. Brandeiso, b. f. Ellie H., par Pat Malloy, dam Penelope.
9. Morris & Patton, ch. g. Apollo, par Ashland or Lever, dam Rebecca T. Price.
10. E. B. Williamson, b. g. Fisherman, par Bulletin, dam Flar.
11. E. B. Williamson, b. c. Baltazar, par Buckden, dam Mignon.
12. A. Mills, b f. Paytona Barry, par Standard, dam Sophia Rafferty.
13. W. T. Browning, b f. Nellie Archer, par King Alfonso, dam Flavilla.

Troisième course—$250 de prix pour chevaux de tous âges; $200 au premier arrivant; $50 au second. Distance à franchir: un mille et quart.

Second jour, Jeudi, 13 avril.

Premier course—"Withers Stakes", pour chevaux de tous âges; entrée $25 p p; $250 ajoutées; $200 au premier arrivant; $50 au second. Distance à franchir: un demi-mille.

1. John Grayer, ch. c. Warlance, par War Dance, dam Nannie F.
2. Geo. W. Wintz, b c. J. V. Guillotte, par Ten Broeck, dam Paris Belle.
3. Wm. Lakeland, ch. f. Ella, par Great Tom, dam Capoline.
4. Morris & Patton, b. c. Exeter, par Lever, dam Hayti.
5. W. T. Browning, b. f. Vienette, par Voltigeur, dam Maggie.

Seconde course—$300 de prix; pour chevaux de tous âges; $250 au premier arrivant; $50 au second. Parties liées d'un mille.

Troisième course—Steeplechase pour chevaux de tous âges; $250 de prix; $200 au premier arrivant; $50 au second. Trois chevaux ou plus, appartenant à plusieurs individus, sont inscrits pour cette course. "Short course."

Troisième Jour, Samedi, 15 Avril.

Premier Course—$250 de prix; pour chevaux de tous âges; $200 au premier arrivant; $50 au second; le propriétaire au handicap. Distance à franchir: un mille un quart.

Seconde Course—$300 de prix; handicap pour tous âges; $250 au premier arrivant; $50 au second. Les entrées devront se faire le jour précédent, à 3 heures, après-midi; les poids seront annoncés à 3 heures et demie, après-midi; et l'acceptation devra se faire par écrit par la poste des entrées à 6 heures. Parties liées d'un mille.

Troisième Course—"Walker Stakes"; pour chevaux de tous âges; $50 d'entrée pp.; $400 ajoutées par M. J. A. Walker; $300 au premier arrivant; $100 au second. Distance à franchir: un mille trois quarts.

1. W. L. Cassidy, ch. g. Saunterer, par Lexington, dam Lemonade.
2. Applegate Bros, gr. h. Bowling Green, par Tom Bowling, dam Gertrude.
3. John Grayer, b. h. Moscow, par War Dance, dam Ophelia.
4. Klunimes & Merrick, b. h. Herbert, par King Alfonso, dam Bay Flower.
5. Wm Lakeland, b. c. Aleck Ament, par Buckden, dam Magnolia.
6. Morris & Patton, b. g. Fellow Play, par Longfellow, dam Platina.
7. M. Hagan, b. f. Bonnie Castle, par Bonnie Scotland, dam Bettie Martin.
8. J. W. Loud, ch. f. Lida Stanhope, par Waverly, dam Ada Chatham.
9. W. W. [illegible], b. h. Jim Murphy, par West Roxbury, dam Ada Leonard.
10. W. T. Browning, b. g. Eli, par Melbourne, Jr, dam par Uncle Vic.

Quatrième Jour, Mardi 18 avril.

Premier course—Boston Club Stakes; pour chevaux de deux ans. Entrée $25 p.p.; $350 ajoutées par le Boston Club; $300 au premier arrivant; $50 au second. Le vainqueur des Withers stakes portera 5 livres additionnelles. Distance à parcourir: 5 furlongs.

1. Applegate Bros, b. c. Athlete par imp. Highlander, dam Athlene.
2. Geo W Wintz b. c J. V. Guillotte, par Ten Broeck, dam Paris Belle.
3. Wm Lakeland, ch. f. Ella, par Great Tom, dam Capoline.
4. Morris & Patton, b. c. Exeter, par Lever, dam Hayti.
5. W. T. Browning, b f. Vienette, par Voltigeur, dam Maggie.

Seconde course—Coupe de Howard, sweepstakes de tous âges; $50 l'entrée p. p; $600 ajoutées par C. T. Howard; $500 au premier arrivant; $100 au second. Distance à franchir: deux milles un quart.

1. W. L. Cassidy, b h Blaze, par imp. Lexington, dam Lady Motley.
2. E Brandeiso, br. g. Magician, par John Morgan, dam Queen of the West.
3. Applegate Bros gr. h. Bowling Green, par Tom Bowling, dam Gertrude.
4. Applegate Bros, ch. g. Glasgow, par War Dance, dam Ida Dickey.
5. Morris & Patton, b. g. Fellow Play, par Longfellow, dam Platina.
6. J. W. Loud, ch. f. Lida Stanhope, par Waverly, dam Adam Chitheen.
7. W. T. Browning, b. g. Eli, par Melbourne, Jr, dam par Uncle Vic.

Troisième course—Steeplechase; handicap pour tous âges; $250 de prix, $200 au premier arrivant, $50 au second. Trois chevaux ou plus, appartenant à différents individus, sont inscrits pour cette course. Conditions, les mêmes que pour les précédents handicaps.

Cinquième Jour, Jeudi, 20 Avril.

Premier Course.—Course de vente pour chevaux de tous âges; $250 de prix; $200 au premier arrivant; $50 au second. Chevaux inscrits à vendre $1000; ils porteront leurs poids propres; pour $700, il sera accordé 10 livres; pour $500, 15 livres; pour $350, 20 livres. Tout surplus du montant [illegible] sera divisé entre le second arrivant et le fonds des courses. Distance à franchir: un mille un quart.

Seconde Course.—$300 d'enjeu; handicap pour chevaux de tous âges; $250 au premier arrivant; $50 au second. Conditions, les mêmes que celles du précédent handicap. Parties liées d'un mille.

Troisième Course.—Haies; $250; handicap pour chevaux de tous âges; $200 au premier arrivant; $50 au second. Conditions, les mêmes que celles des précédents handicaps. Distance à parcourir: un mille et demi.

Sixième Jour, Samedi, 22 Avril.

Premier Course—"Cottrill Stakes," pour chevaux de tous âges; entrée: $25 p p; $350 ajoutées; $300 au premier arrivant; $50 au second; M. Wm. Cottrill ajoutera à l'enjeu une coupe en argent évaluée à $600; le vainqueur de la course Pickwick devant porter 7 livres additionnelles. Distance à franchir: un mille et demi.

1. Geo. W. Wintz, gr. f. Anglia, par Virgil, dam Lag.
2. Geo. W. Wintz, b. f. Mamie W., par King Lear, dam Mermet.
3. Applegate Bros., ch. f. Lizzie McWhirter, par Enquirer, dam Ontario.
4. John Grayer, ch. g. Warrington, par War Dance, dam Mamie F.
5. T. W. Hammond, P. Line, par Pat Malloy, dam Mary L.
6. Wm. Lakeland, ch. c. Babcock, par Buckden, dam Ethel Sprague.
7. H. Brandeiso, b. f. Ellie H., par Pat Malloy, dam Penelope.
8. Morris & Patton, ch. g. Apollo, par Ashland or Lever, dam Rebecca T. Price.
9. W. T. Browning, b. f. Nellie Archer, par King Alfonso, dam Flavilla.

Seconde Course—Course de consolation pour les chevaux battus; enjeu $200; $150 au premier arrivant; $50 au second. Aux chevaux battus une fois, il sera alloué un allégement de 5 livres; à ceux battus deux fois, 10 livres; trois, 15 livres. Distance à franchir: un mille.

Troisième Course—Haies: $500; handicap pour chevaux de tous âges; $400 au premier arrivant; $100 au second. Conditions, les mêmes que celles des précédents handicaps. Distance à franchir: quatre milles.

Pour toutes les courses il faudra cinq chevaux inscrits ou plus. L'entrée sera gratuite pour chaque course où les prix [illegible]. Il ne sera pas donné d'argent pour une course non contestée, dite "walk over."

Les membres sont priés de réclamer leurs insignes, 154 rue du Canal.

Les courses commenceront à [illegible] heures et demie de l'après-midi. En cas de mauvais temps et d'ajournement des courses, [illegible] à la Salle de Cronsman, coin des rues Canal et St-Charles.

| | |
|---|---|
| Insignes "Quarter-Stretch" pour la saison | $12 00 |
| Insignes d'invitation | 10 00 |
| Insignes d'un jour | 2 00 |
| Admission sur les tribunes du Club | 1 00 |

Accès libre au champ de course; entrée Chemin de Gentilly.

RÈGLEMENTS DE L'ADMISSION.

[illegible]

Juges.

E. W. SIMMONS,
John A. Morris, W. J. Hess,
A. P. Mason, Henry W. Conner,
J. L. Harris, I. E. Glenny.

Juges du temps.

W. R. Kamhitner, Rocke Bossell.

Juges de la distance.

Thos. L. Airey, T. O. Hamden.

Comité de Réception.

S. H. BUCK, Président.

[illegible]

Toutes les communications doivent être adressées à G. W. Nott, boîte [illegible] de la Poste de la Nouvelle-Orléans.

E. W. SIMMONS, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
1 av—

---

L.S.L.

## PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

# GRANDE CHANCE

—POUR—

# UNE FORTUNE!

# LE GRAND TIRAGE MENSUEL

## De la Loterie à $2.

CLASSE D.

DE LA COMPAGNIE DE LA

# LOTERIE

DE L'ÉTAT

# DE LA LOUISIANE

SE FERA

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 11 AVRIL 1882.

Ce tirage ainsi que tous les autres se font sous la surveillance immédiate et la direction du

## Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE

—ET DU—

## Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

# GROS LOT:

# $30,000.

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

# $110,400!

Le tirage commencera positivement 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

## Voyez la Distribution!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de | $30,000, soit | $30,000 |
| 1 Lot de | 10,000 | 10,000 |
| 1 Lot de | 5,000 | 5,000 |
| 2 Lots de | 2,500 | 5,000 |
| 5 Lots d | 1,000 | 5,000 |
| 20 Lots d | 500 | 10,000 |
| 100 Lots d | 100 | 10,000 |
| 200 Lots de | 50 | 10,000 |
| 500 Lots de | 20 | 10,000 |
| 1,000 Lots de | 10 | 10,000 |

PRIX D'APPROXIMATION

| | |
|---|---|
| 9 Prix d'approximation de $300 chacun pour les numéros [illegible] du lot de $30,000 | 2,700 |
| 9 [illegible] du lot de $10,000 | 1,800 |
| 9 [illegible] du lot de $5,000 | 900 |
| 1,967 Lots se montant à | $110,400 |

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes nos agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane, S'adresser à

M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Remarquez Que

## TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans Lne.

---

ANNONCES JUDICIAIRES

## AVIS LÉGAUX.

AVIS.

A CEUX QUE CELA CONCERNE.

SOYEZ avertis qu'en vertu de l'autorité conférée à l'Assemblée Générale de la Louisiane par l'Article 167 de la Constitution dudit Etat, une demande sera faite à ladite Assemblée Générale, à sa prochaine session régulière, par William McQuoid et d'autres, résidant en Louisiane et citoyens de l'Etat, sous le nom et la désignation de "THE NEW ORLEANS LOTTERY COMPANY OF LOUISIANA", pour la concession d'une Charte ou privilège de loterie.

Le but de ladite corporation qui se composera dudit William McQuoid et desdits autres résidents en Louisiane et citoyens de l'Etat, agissant en vertu de ladite charte ou dudit privilège, est d'établir une institution locale [illegible] pour la vente de billets de loterie, de police et de combinaison, de devis et certificats, ainsi que des fractionnelles des billets ci-dessus, à des conditions et à des prix proportionnés exactement aux lots gagnants qui sortiront, et pour avoir la justice dans la distribution des dits lots gagnants.

Ladite corporation aura son domicile dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane; elle aura un président, des directeurs et autres officiers ou employés que les corporations en vertu des lois de cet Etat ont habituellement; elle exercera les pouvoirs et sera soumise aux obligations qui sont accordées ou imposées par les lois et la Constitution de l'Etat, quand bien que par les articles de son incorporation; elle possèdera un capital de $1,000,000 divisé par 10,000 actions de $100 chacune, avec le droit de commencer ses opérations en vertu de sa charte ou de son privilège, dès que $100,000 dudit capital seront souscrits et payés.

WILLIAM McQUOID
Et ses co-applicants.
31 mars—31,1,7,14,18,30 avril

### Avis spécial.

CONFORMÉMENT aux dispositions de l'Article 46 de la Constitution de la Louisiane, avis public est donné à tous ceux que cela concerne que MM. Thomas Jorda, Jose Lladó, [illegible] et autres de la ville de la Nouvelle-Orléans et de l'Etat de la Louisiane, formant une [illegible] sous le nom de: THE NEW ORLEANS AND SHREVEPORT CHARITABLE LOTTERY COMPANY, ont l'intention d'adresser à l'Assemblée Générale, à sa prochaine session, pour l'obtention d'une charte de Loterie, une licence et le privilège d'établir, administrer et maintenir des loteries en cet Etat et d'en vendre des billets, etc., conformément aux dispositions de l'Article 167 de la Constitution de la Louisiane, et aux lois faites et pourvues en pareil cas.

SAMBOLA & DUCROS,
Avocats des Pétitionnaires.
Nouvelle-Orléans, 28 mars 1882.
2 avril—1 mois et 4 jours

ETAT DE LA LOUISIANE
Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Dans l'affaire de la ville de la Nouvelle-Orléans demandant un décret d'hypothèque, de privilège, etc, sur une propriété du Sous district de drainage.—No 5605.

APRÈS lecture de la pétition précédente, il est par le présent avis décrété que les plusieurs parties nommées et désignées dans le tableau des assessements dont il est question et qui a été homologué de par un jugement de la ci-devant honorable Huitième Cour de District de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'affaire ci-dessus intitulée, rendu le neuvième jour de novembre 1872 et signé le 12me jour du même mois, fassent savoir, dans les trente jours suivant la première publication de cet avis, les raisons, si elles en ont, pour lesquelles le dit jugement d'homologation et le jugement préliminaire en question dans la pétition ne devrait pas être réaffirmé et revêtu de sa force et de son effet primitifs.

Il est de plus décrété que M. Meyer Guthelm est nommé curateur ad hoc pour représenter dans l'affaire tous les défendeurs absents ou non représentés et nommés dans les dits jugements; et que le dit curateur ad hoc recevra une citation ainsi qu'une copie de la pétition pour la réaffirmation.

Nouvelle-Orléans, Lne, 24 mars 1882.
A. L. TISSOT, Juge.
Une copie exacte.
N A LUMINAIS, Greffier.
28 mars—30,1,4,7,11,14,18,22 avril

### Avis.

AVIS est par le présent donné conformément à l'Article 46 de la Constitution, qu'une demande sera faite, à la prochaine session de la Législature, par les héritiers de A. W. Merriam, pour la remise de toutes les taxes d'Etat et de ville assessées au nom de David Jones sur la propriété [illegible] de feu A. W. Merriam, connue comme le numéro treize de l'îlet borné par les rues Delord, Baronne, [illegible] et Carondelet faisant face à la rue Baronne, [illegible] à l'époque où elle a été rétrocédée aux dits héritiers, savoir: en avril 1880, en vertu d'un jugement dans l'affaire des Héritiers Merriam contre David Jones, No 6529, de la ci-devant Sixième Cour de District et confirmé par la Cour Suprême en janvier 1880.

BREAUX & HALL,
Avocats des Héritiers de A. W. Merriam.
Nlle-Orléans, 27 mars 1882.
1er avril—1,11,20,29

---

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Thos Mailey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No. 5546.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI le 6 mai 1882 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Joseph, Tchoupitoulas, Commerce et Julie, désigné par le numéro deux (202) sur un plan dressé par C. A. Hedin, ci-devant voyer, le 24 janvier 1848, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ci-devant notaire en cette ville, le dit lot mesurant vingt sept pieds, cinq pouces et une demi-ligne de face à ladite rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de quatre vingt huit pieds dix pouces cinq lignes, entre lignes parallèles, le tout au pied américain. Ensemble avec quatre-vingt-quatorze actions de cent piastres chacune du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, attachées à la dite propriété et garanties par hypothèque.

Acquis par le défendeur du demandeur conformément à un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, en cette ville, le 2 décembre 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Les acquéreurs devront fournir un billet pour actions (stock note) pour quatre cents (400) piastres échéant le 1er jour d'octobre 1882, et renouvelable selon la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le reste comptant, les acquéreurs devront assumer toutes les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action (stock note) ainsi fourni, devra être identifié avec ceux qui suivent, à savoir:

1º Hypothèque par P. Passebon à la Banque des Citoyens de la Louisiane pardevant A. Boudousquié, notaire, le 31 décembre 1852.

2º Vente par la Banque des Citoyens de la Louisiane à Thomas Mailey, conformément à un acte pardevant Félix Grima, notaire, en date du 2 décembre 1874.

3º Et avec les frais de l'acte de vente du shérif dans l'affaire ci-dessus.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 avril—5,12,19,26, 3 6 mai

VENTES PAR LE CONSTABLE

Jno. C. Stewart vs. M. Stephens.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 3591.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 8 avril 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville et désigné par le No 16 dans l'îlet No 376 borné par les rues Dryades, St. Denis, Washington et Sixième, le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue Dryades, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.

ROGER MURPHY, Constable.
9 mars 8,15,22,29—5,8 avril

## AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Clara Woods veuve Léontine Seiler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5419—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
7 avril—7 11 16

Succession de Jean Hidegaray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5376—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
26 mars—28—2,7 avril

Succession de John Sebler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5301—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P S Wiltz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
2 avril—2 6,11

---

# PHILIP WERLEIN,

# 135---RUE DU CANAL---135

Le premier magasin de Pianos et de Musique du Sud. La plus ancienne maison de son genre.

IL N'Y EST VENDU QUE LES MEILLEURS PIANOS

Les PRIX les plus RÉDUITS et les CONDITIONS les plus FACILES qui se soient jamais offerts.

SEUL AGENT POUR LA VENTE DES

## PIANOS CHICKERING

LES PIANOS LES PLUS RENOMMES DU MONDE

Les Pianos de salles de Concert et de Salons-Boudoirs. Il y a cinquante-huit (58) ans, que le public les connait, et soixante mille, 60,000 sont en usage.

AGENT AUSSI POUR LA VENTE DES CÉLÈBRES

## PIANOS MATHUSHECK,

CONSTRUITS D'APRÈS UN SYSTÈME NOUVEAU ET PATENTE

Ils sont excellents comme son, et comme apparence élégante; sans égaux pour la durée et l'avantage de garder l'accord; faits pour résister aux effets de l'humidité et de l'excessive chaleur.

Ce sont les Pianos les plus populaires qui se soient jamais vendus; ils éclipsent complètement les pianos importés.

PIANOS HAINES, HARDMAN, HALE.

ORGUES MASON & HAMLIN, dites de cabinet.
ORGUES BAY STATE, STERLING.

Vieux Instruments reçus en paiements partiels de neufs.

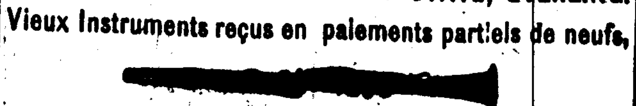

IMPORTATION DIRECTE

—DE—

Instruments à musique et de musique en cahiers.

—COMMERCE DE—

GROS ET DE DETAIL.

---

DODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons [illegible]

Dépôt 18 et 20 rue Union.
Sept 1881—1an

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi, avril 1882.

OUVERTE DIMANCHE de 9 A M à 1 HEURE P M.

LISTE DES MESSIEURS.

[illegible]

W. L. McMILLAN,
Maître de Poste.

---

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

James Gleeson vs P. J. O'Meallie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 5275. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville MARDI le 9 mai 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, etc, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Felicité, Ste Marie, Laurel et Constance, désigné par le numéro 8 de l'îlet C sur un plan dressé par Joseph Pilié, en date du 23 mai 1829 déposé en l'étude de F. Seghers, alors notaire, mesurant cinquante pieds de face à la rue Felicité sur une profondeur de cent cinquante quatre pieds six pouces et trois lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro six et cent quarante trois pieds six et trois huitièmes de pouces sur la ligne qui le divise du lot numéro huit borné dans le fond par le lot numéro dix.

Acquis par P. J. O'Meallie de veuve H. E. Bertel, par acte pardevant W. J. Castell, notaire, le 13me jour de juillet 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
6 avril—6 13 20 27 mai 4 9

F. Thermabien vs V. Gibson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 5096.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 18 avril 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré numéro soixante-sept, borné par les rues Espagne, Mandeville, Josephine et Solidelle; le dit terrain formant le coin des rues Espagne et Solidelle, et mesure, plus ou moins, trente-deux pieds de face sur la rue Espagne, sur cent vingt pieds de profondeur et de façade à la rue Solidelle.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16mars—16 23 30 avril 6 13 18.

John G. Ryan vs John Brehan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5560.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 29 avril 1882, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Triton Walk ou Delord, Julia, Philippa ou Dryades et Baronne, et désigné comme le lot No soixante-deux, sur un plan dressé par E. Dessolidi, voyer en date du 8 mars 1832, et déposé en l'étude de R. Strawbridge, ci-devant notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesure vingt-trois pieds six pouces de face à la dite rue Philippa ou Dryades, sur une profondeur d'à peu près cent cinquante pieds sur la ligne du côté plus près de la rue Delord, d'à peu près cent quarante neuf pieds dix pouces sur la ligne opposée vers la rue Julia, faisant face à une allée de quatre pieds de large et de trente-huit pieds de profondeur sur la ligne du fond de [illegible] une allée de vingt-cinq pieds de large, le tout d'après un plan annexé à un acte passé pardevant Wm. J. Castell, notaire, le 17 mai 1875. Etant la même propriété que le dit défendeur a acquise par achat comme suit, à savoir dont la moitié mesure vingt-trois pieds six pouces de face à la dite rue Dryades sur quatre-vingt-deux pieds de profondeur et à peu près trente-et un pieds six pouces de largeur dans le fond de George Snyder, conformément à un acte passé pardevant Theodore O. Stark, notaire en cette ville, en date du 19 juin 1854, et dont l'autre moitié mesure trente-huit pieds de face sur la dite allée, de vingt-cinq pieds de largeur sur soixante-huit pieds plus ou moins de profondeur sur la ligne vers la rue Delord, soixante-sept pieds six pouces, plus ou moins, de profondeur, sur la ligne faisant face à la dite allée, de quinze pieds de largeur et sur trente-et-un pieds six pouces de largeur sur la ligne du fond de George Snyder, par acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire en cette ville, en date du 21 avril 1855.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29mars—29—5 12 19 26 2 avril

D. H. Holmes vs Mme Amélie Volant Laborre et Lancelière V. Laborre, son mari.

ANCIENNE SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,080 maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 5640—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 29 avril 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Huit certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Rocheblave, Bienville et Dorgenois et désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit. Les lots numéros un et deux mesurant chacun trente et un pieds et trois pouces de face à la rue Douane sur une profondeur de cent trente quatre pieds et onze pouces, entre lignes parallèles. Les lots numéros trois et quatre mesurant chacun trente et un pieds et trois pouces de face à la rue Douane sur une profondeur de cent pieds et un pouce et une ligne entre lignes parallèles; les lots Nos cinq et six mesurant chacun trente [illegible] pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de cent pieds et une ligne entre lignes parallèles; le lot No sept forme l'encoignure des rues Douane et Rocheblave, et mesure vingt-neuf pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Douane, sur une profondeur et de face sur la rue Rocheblave de cent pieds et une ligne entre lignes parallèles et le lot No huit mesure trente-quatre pieds dix pouces et sept lignes de face sur la rue Rocheblave, sur une profondeur de cent cinquante-quatre pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne la plus près de la rue Douane et cent cinquante-cinq pieds et quatre lignes sur l'autre côté.

La dite propriété a été acquise de Mme Laborre défenderesse, par un acte de partage entre elle et son frère Pierre François Volant Laborre, comme les héritiers de leur mère décédée Mme Marie Louise Joséphine Estelle Lazare, exécuté pardevant Selim Magner, notaire en cette ville, le huitième jour de juin mil huit cent soixante-onze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 mars—29 avr 5 12 19 26 29

Madeleine Rochert vs. Thomas J. Euler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5384.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 15 avril 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans l'îlet borné par rues Thalia, Erato, Magnolia et Locust, désigné par le numéro sept sur un plan annexé à un acte passé pardevant Wm. J. Castel, notaire en cette ville, le 4 mai 1870, et mesurant, conformément au dit plan, trente-deux pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de quatre vingt quinze pieds et deux lignes, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Patrick A. Murray, conformément à un acte passé pardevant le dit notaire Wm J. Castel, le 30 octobre 1876, enregistré au bureau de transferts, livre 108, folio 795.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 mars—15 22 29 av 5 12 15

Léopold J. Chaery vs Pierre Prudère.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5593—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 29 avril 1882, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Poydras, Hevia, St Paul et Girode, faisant partie du lot numéro sept sur un plan dressé par L. H. Pilié le 5 mars 1844 et déposé comme plan No 102 du livre des plans de Félix Grima, notaire en cette ville. Le dit lot de terre mesurant vingt-six pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Poydras sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Ensemble toutes les bâtisses, constructions, circonstances et dépendances du dit lot de terre, droits et privilèges y attachés, sans exception ni réserve.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Jean Bringley suivant acte devant Amédée Ducatel, notaire, de trente et un mai 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 mars—5,12,19,26,29 avril

John A. Morris et als. vs. J. L. Lelaurie et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 666.—En vertu d'un ordre de cour le 8 mars 1882 à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 11 avril 1882, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1º Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui en dépendent, situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Clinton et le Chemin Public, mesurant vingt cinq pieds deux pouces et trois lignes de face au Chemin Public, vingt-quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Clinton, soixante-treize pieds un pouce et deux lignes de profondeur sur un côté et soixante-neuf pieds six pouces et cinq lignes de profondeur de l'autre côté. Le dit lot étant désigné par le No 2 sur un plan par Jos. Pilié, voyer, en date du 31 décembre 1833, déposé en l'étude de Wm. Christy, notaire en cette ville.

2º Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Bienville, Douane et le Passage de la Bourse St-Louis. Le lot mesure quarante-quatre pieds un pouce trois lignes sur la dite Allée ou Passage; une moitié [illegible] à une profondeur d'à peu près cinquante quatre pieds sur la ligne vers la rue Douane, et l'autre moitié à une profondeur d'à peu près vingt un pieds onze pouces et cinq lignes sur le côté vers la rue Bienville.

Termes et conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur, avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque et lien et privilège du vendeur sur la dite propriété; cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de non paiement d'aucune portion du crédit, et les assurances devra être payée par l'acquéreur et transférée au porteur ou porteurs des dits billets, pour un montant suffisant pour couvrir la valeur des dits billets.

THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11mars—11, 18, 25, 1 av 8 11

---

## VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

PREMIER, DEUXIÈME ET TROISIÈME DISTRICTS.

Des propriétés améliorées et terrains bien situés.

Rue Baronne, entre Polymnie et Euterpe, une jolie et complète résidence en briques à deux étages.

Rue Ste-Anne, entre Bourgogne et Remparts, une résidence en briques et en bois à deux étages avec mansarde.

Rue Peters, en face de la Douane des Etats Unis, entre Douane et Crossman, un magasin en briques à un étage.

L'encoignure des rues Douane et Villeré, une résidence en bois à deux étages.

L'encoignure des rues Septième et Oak, près Esplanade, un cottage en bois.

Rue Conti, entre Chartres et Decatur, un magasin en briques à trois étages.

Rue Orléans, entre Bourgogne et Dauphine, une résidence en briques pour famille, à un étage.

L'encoignure des rues Bourgogne et St-Louis, une résidence en briques à trois étages.

Rue Chartres et Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, magasin en briques à trois étages et résidence faisant face à chacune de ces rues.

Rue Français, entre Bons-Enfants et Morales, maison en bois.

L'encoignure des rues Broad et Aubry, terrain nu.

Rue Willow, les encoignures nord-est et nord ouest des rues Perdido et White, terrain nu.

Trois magasins en briques rue de Chartres, entre St-Philippe et Dumaine, Nos 240, 242, 244 rue de Chartres.

Belle résidence en briques rue REMPARTS, entre Dumaine et Ste-Anne—Nos 190, 192 rue Remparts.

Maisonnette rue Johnson, entre Hôpital et Quartier—No 238 rue Johnson.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale, SAMEDI, 15 avril 1882, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

PREMIER DISTRICT.

1º. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Euterpe, Polymnie et Carondelet, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes. Les améliorations comprennent une jolie résidence en briques au complet pour famille, ayant au rez-de-chaussée salon, avec arche, [illegible] corridor de côté, chambre à manger, office cuisine, chambre à repasser, lieux d'aisance sur l'étage supérieur, véranda en fer avec ornements 4 chambres à coucher, boudoir et corridor 3 chambres pour domestiques, chambre à bain dans le fond, une bâtisse en briques à deux étages avec chambre à bois et charbon, chambres dans les mansardes, cour briquetée, hydrant, etc., etc., et portant le No municipal 481 de la rue Baronne.

2º Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 17 dans l'îlet borné par les rues Willow, Euphrosine, Clara et Calliope, mesurant 29 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 136 pieds 7 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles.

3º Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 5 dans l'îlet borné par les rues Perdido, White, Poydras et Dupré, et mesurant 28 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur et façade à la rue White de 120 pieds entre lignes parallèles.

4º Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 1 dans l'îlet borné par les rues Perdido, White, Gravier et Dupré, mesurant 28 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur et façade à la rue White de 120 pieds, entre lignes parallèles.

DEUXIÈME DISTRICT.

5º Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 5 dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Bourgogne et Remparts, mesurant 26 pieds 4 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 127 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une jolie résidence de famille à deux étages avec mansarde, construite en briques, ayant à l'étage inférieur salle à manger, salon et corridor de chaque côté, 3 chambres à coucher au premier étage, cuisine en briques à deux étages avec 5 chambres, lieux d'aisance, cuve, hydrant, etc. Cette propriété a été récemment réparée et porte le numéro 149 rue Ste-Anne.

6º Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 15, dans l'îlet borné par les rues Peters, Douane, Front et Crossman, mesurant 22 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Peters sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage occupée par un tonnelier, vis-à-vis de la Douane des Etats Unis.

7º Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Douane, Marais et Bienville, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Douane sur une profondeur et façade à la rue Villeré de 106 pieds 5 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, divisée en deux corps de logis, ayant à l'étage inférieur 2 chambres et vestibule de chaque côté, au 2me étage, deux chambres à coucher, vestibule et corridor avec galeries devant et sur le côté, bâtisse en bois à deux étages reliée au corps principal de logis avec 6 chambres de chaque côté, dans le fond du terrain hangar, lieux d'aisance, cuve, etc.

8º Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Bourgogne, Toulouse et Remparts, mesurant 25 pieds 0 pouces et 7 lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne de 69 pieds 8 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles avec l'usage d'une allée commune dans le fond faisant face à la rue Bourgogne. Les améliorations comprennent une magnifique résidence en briques à trois étages, avec deux chambres à l'étage inférieur, corridor de côté et six chambres au second et au troisième étage, une cuisine en briques à trois étages, avec trois chambres, cuve, hydrant, etc, etc.

9º Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Orléans, St Pierre, Dauphine et Bourgogne, mesurant 34 pieds de face à la rue Orléans, 71 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Dauphine, 44 pieds 11 pouces sur la ligne vers la rue Bourgogne, puis se rétrécissant à 21 pieds 9 pouces parallèles à la rue Orléans, puis une seconde profondeur de 27 pieds 2 pouces et 32 pieds 3 pouces de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent une jolie et confortable résidence en briques pour famille, à un étage, divisée en deux corps de logis ayant 4 chambres, 2 cabinets et galerie fermée, cuisine à deux étages avec 4 chambres, lieux d'aisance, cuve, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 76 rue Orléans.

10º Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 13 de l'îlet borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Décatur, mesurant 30 pieds 5 lignes de façade rue Conti, sur 64 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le beau magasin à quatre étages, en briques, solidement construit, portant le numéro municipal 16 de la rue Conti.

11º (Premièrement) Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Conti, Bienville et Passage de la Bourse, désigné par la lettre C et mesurant 20 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue de Chartres, 20 pieds 2 pouces 4 lignes dans le fond sur 110 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur, l'allée recouverte entre la maison construite sur le lot C et la maison construite sur le lot B attenant, dans toute la longueur de ladite maison, savoir: 69 pieds, étant une allée commune pour l'usage des deux lots B et C. Les améliorations comprennent une maison en briques à trois étages, solidement construite, avec un grand magasin au rez-de-chaussée, trois chambres, passage et pallier au 2me étage, 3 chambres, passage et pallier au 3me étage, un édifice en briques à deux étages avec entrepôt au rez-de-chaussée, 2 chambres au second étage, cuve, hydrant, &c. Cette propriété porte le numéro municipal 79 rue de Chartres.

(Deuxièmement). Un autre lot de terre dans le même îlet et le même District, immédiatement dans le fond de la propriété ci-dessus, désigné par la lettre D, mesurant 21 pieds 1 pouce de face au Passage de la Bourse, 20 pieds 2 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, sur 39 pieds 2 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent un édifice en briques à trois étages avec mansarde, lieux d'aisance, etc.

12º Quatre certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville, désignés par les Nos 18, 19, 20 et 21, de l'îlet borné par les rues Septième, Oak, Broad, St John et Esplanade. Les terrains 18 et 19 mesurent chacun, 30 pieds de face à la rue Septième, sur des profondeurs variant de 101 pieds 4 pouces à 124 pieds 1 pouce et 4 lignes. Le terrain 19 forme le coin des rues Septième et Oak, les terrains 20 et 21 mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Oak sur des profondeurs variant de 61 pieds 6 lignes à 89 pieds.

Les améliorations comprennent un joli cottage à distance de la rue, ayant galerie sur la façade, 4 chambres, cabinet, corridor, bâtisse de dépendance avec 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

13º. Un certain terrain, désigné par la lettre B, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, etc. qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Hôpital, Galvez et Quartier, mesurant 38 pieds de face

## VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

à la rue Johnson, sur une profondeur de 100 pieds plus ou moins.

Les améliorations comprennent un joli cottage neuf, ayant trois chambres, galerie sur la cuisine avec trois chambres, citerne, lieux d'aisance, parterre de côté, etc. Cette propriété est en excellent état, elle vient d'être complètement réparée, et porte le No 238 de la rue Johnson.

14º Trois certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, situés dans l'îlet borné par les rues Chartres, St-Philippe, Decatur et Dumaine, désignés par les lettres A, B, C, sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, le 1er avril 1882, et mesurant au pied américain, le terrain A, 17 pieds 10 pouces de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 120 pieds du côté de la rue Dumaine, et de 70 pieds 4 pouces du côté de la rue St Philippe, de là, s'élargissant à angles droits du côté de la rue St Philippe, sur une ligne parallèle à la rue de Chartres, 2 pieds 0 pouces; puis une seconde profondeur de 49 pieds 8 pouces, et une largeur, sur la ligne de derrière, de 21 pieds 4 pouces.

Les terrains B et C, ont, chacun, 17 pieds 11 pouces de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 70 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles. Les trois terrains ainsi que d'autres, ont une allée commune ouvrant rue St Philippe.

Les améliorations du terrain A, comprennent une bâtisse en briques, à deux étages avec une grande véranda en fer sur la rue, et, au rez-de-chaussée, un magasin et à l'étage supérieur, deux chambres, une cuisine en briques à deux étages, couverte en ardoises, ayant deux chambres cour briquetée, hydrant, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 240 rue de Chartres.

Les améliorations des terrains B et C, sont les mêmes que celles du terrain A. Le terrain B, porte le numéro municipal 242, rue de Chartres, et y est situé un magasin de modes. Le terrain C, porte le numéro municipal 244, rue de Chartres, et y est situé un salon de tailleur.

15º Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, îlet borné par les rues Remparts, Dumaine, Bourgogne et Ste Anne, mesurant sur un plan de E. Pilié, architecte, en date du 1er avril 1882, 34 pieds 7 pouces 4 lignes de façade rue des Remparts sur 131 pieds 3 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à un étage, en briques, avec mansarde, couverte en ardoises, ayant salon double, salle à manger, quatre chambres à coucher, grande galerie de derrière attenant à la bâtisse principale, une cuisine en briques à deux étages, ayant 4 chambres, aussi, sur le côté et l'arrière du terrain, une bâtisse en briques, à deux étages, couverte en ardoises, ayant 4 chambres, citerne, lieux d'aisance, cour devant et derrière, etc. La propriété porte les Nos municipaux 190 et 192 de la rue des Remparts.

TROISIEME DISTRICT.

16º Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Français, Morales, Union et St Claude, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Français sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois avec 4 chambres, 2 cabinets galerie citerne, lieux d'aisance, etc., et porte le numéro municipal 164 rue des Français.

17º Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 10 de l'îlet compris entre les rues Broad, Aubry, Dubreuil et le Passage Moreau, et mesurant 31 pieds 7 pouces de face rue Broad, sur une profondeur et façade à la rue Aubry de 109 pieds 8 pouces 4 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un crédit d'un et deux ans en billets des acquéreurs garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de poursuites judiciaires pour recouvrer le montant des dits billets ou d'une partie d'entre eux, et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur devra rembourser au montant non échus de l'assurance pour tenir les propriétés assurées jusqu'à concurrence d'un chiffre que déterminent les vendeurs, et assumer, en sus du prix d'adjudication, le paiement de toutes les taxes de l'année 1882. L'acquéreur devra aussi faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant le notaire que désignera le vendeur au moment de l'adjudication.

2 avril—2,9 au 15

Propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.

Rue Bourgogne, entre Conti et Bienville.

Succession de Jos. F. Durbée et E. F. Lasalle, sa femme.

No. 5,055—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur. Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, le 6 mai 1882, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 janvier 1882, pour le compte de la susdite succession de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Conti et Dauphine, le dit lot mesure en pied américain 36 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 115 pieds 7 pouces et 6 lignes, [illegible] de largeur dans le fond, conformément à un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, député voyer, le 12 mai 1862.

Les améliorations comprennent une maison à un étage couverte en ardoises, retirée de la rue. Etant la même propriété que la dite Mme J. Durbée Jr a achetée de E. Pasquier, conformément à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, notaire, le 11 mars 1869.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un an de crédit en billets de l'acquéreur, portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec intérêt de 8 0/0 par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement; la clause de 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du paiement des billets en en partie. L'acquéreur devra assurer les bâtisses pour un montant égal au billet souscrit et transférer la police d'assurance au détenteur du billet et toutes les autres clauses usuelles. Les taxes de l'année 1882 devront être payées par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication, et il est requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5avril—5 12 19 26 mai 3 6

Emplacement de valeur pour affaires dans le Troisième District.

No 371 rue Decatur, entre Champs-Elysées et Français.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 8 avril 1882, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune—

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Français, Chartres et Champs-Elysées, mesurant 29 pieds 3 pouces de face à la rue Decatur, sur une profondeur irrégulière de 128 pieds. Voir le plan d'Edgar Pilié, en date du 31 mars 1882, maintenant à la Bourse.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages avec mansarde recouverte en ardoises et ayant au rez-de-chaussée un grand magasin occupé en ce moment comme café et 3 chambres à l'étage supérieur avec mansarde, aussi une cuisine en briques à deux étages, reliée, contenant 2 chambres, reliées aussi du côté du corps principal de logis, une bâtisse en bois à deux étages de 4 chambres attenant à une cuisine en briques à un étage, bâtisse en bois à deux chambres, recouverte en ardoises, également dans le fond du terrain une bâtisse en bois à deux étages recouverte en ardoises, ayant 3 chambres, lieux d'aisance, hydrant, une cuve en fer, une en bois, cour briquetée, gaz partout dans le principal corps de logis, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 371 rue Decatur.

Termes et conditions—Une moitié comptant; le reste à un crédit de un et deux ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat, remboursement des primes non expirées, et l'assurance des bâtisses par l'acquéreur pour un montant égal aux billets et le transfert de la police aux détenteurs des billets et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devra assumer en sus du prix d'adjudication les taxes de l'année 1882, et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire aux frais de l'acquéreur.

2 avril—

### Magnifique Résidence.

No 394 rue Dumaine, entre Galvez et Miro, et terrains faisant face à la rue Miro.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale, SAMEDI, 8 avril 1882, à midi, il sera vendu, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, au dernier et plus fort enchérisseur.

5 certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville, désignés par les lettres A, B, C, D et E dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Galvez et Miro; les lots A B, C et D mesurent ensemble 133 pieds 8 pouces et 5 lignes de face à la rue Dumaine sur 150 pieds de profondeur, le lot E mesure 40 pieds de face à la rue Miro sur une profondeur de 64 pieds.

Les améliorations comprennent la charmante résidence faisant face à la rue Dumaine et retirée de la rue Miro, ayant salons, galerie de devant, trois chambres à coucher et salle à manger à l'étage inférieur, bâtisse à deux étages avec 6 chambres, 4 chambres et corridor dans la mansarde du corps principal, jardin, cuve, gaz, autres dépendances. Le tout d'après un plan maintenant à la Bourse. Cette propriété porte le numéro municipal 394 rue Dumaine.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuite pour recouvrer le paiement des billets [illegible]; les acquéreurs devront assurer les bâtisses pour un montant égal aux billets, rembourser les primes d'assurances non expirées, assumer et payer les taxes de 1882 en sus du prix d'adjudication et de toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Théodule Buisson, notaire aux frais de l'acquéreur.

2 avril à la vente

Veuve Henry Pohlmann vs. Veuve Michael Dunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 2345—En vertu d'un pluries writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 15 avril 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Melpomène et Thalia, mesurant trente-et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Baronne, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, [illegible] le numéro municipal 394 de la rue Baronne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 mars—15,22,29—5,12,15 avril